

Sous-section 3.—Volume d'affaires transigées par l'intermédiaire des Banques.

Dans les sociétés industrielles avancées l'argent proprement dit n'est que "la petite monnaie du commerce." La forte somme dans les transferts monétaires, particulièrement quand il s'agit de grandes transactions, se fait par l'intermédiaire des banques. Ainsi, il a été estimé qu'aux États-Unis en 1917, environ 6 p.c. de toutes les transactions commerciales du pays étaient financées au moyen d'argent et les autres 94 p.c. au moyen de chèques. De même, si nous connaissons mieux le chiffre global de tous les chèques payés par les banques ou débités aux comptes de leurs clients nous aurions un état presque absolu du volume d'affaires transigé et une mesure absolue des activités commerciales du pays.

Des statistiques de cette nature ont d'abord été obtenues par le relevé des opérations des chambres de compensations—places où les représentants de toutes les banques se rencontrent quotidiennement dans les principales villes et présentent pour acquittement les billets des autres banques et les chèques sur d'autres banques et qui ont été honorés par leurs institutions dans le cours ordinaire des affaires. Au Canada, les premières chambres de compensations établies sont celles d'Halifax, (1887), de Montréal (1889), de Toronto (1891), d'Hamilton (1891) et de Winnipeg (1893), et leur nombre a été subséquemment augmenté jusqu'à 32. Les statistiques montrant les totaux annuels des transactions de chaque chambre de compensations ont été publiées dans l'Annuaire du Canada, édition 1893 (p. 524), tandis que les chiffres mensuels et hebdomadaires paraissent dans la presse quotidienne et financière. En ces dernières années, à la suite de la réduction dans le nombre des banques résultant des amalgamations, la proportion des transactions interbancaires figurant dans les compensations et montrant le grand total des opérations bancaires a décliné et on trouve que la mesure des opérations bancaires était plus juste si on la prenait dans le total des débits bancaires, c'est-à-dire, le total des chèques débités aux comptes des clients de toutes les banques. Le total des débits à toutes les succursales de banques situées dans des villes canadiennes ayant des chambres de compensations a été calculé pour l'année 1924 et les années suivantes pour le Bureau Fédéral de la Statistique par l'Association des Banquiers Canadiens et le Bureau en a fait la publication mensuelle et annuelle avec analyses interprétatives. De plus, afin d'avoir une estimation de la proportion des transactions bancaires en dehors des villes ayant des chambres de compensation, l'Association des Banquiers a fourni pour le mois de janvier 1929 le grand total de tous les chèques débités aux comptes de toutes les succursales des banques au Canada. Les résultats ont été publiés dans la Revue Mensuelle de la Situation Économique du Bureau, livraison février 1929, et montrent que la somme globale des transactions en dehors des cités ayant une chambre de compensations était en janvier 1929 de 14½ p.c. du grand total dans les cités ayant une chambre de compensations. Les chiffres correspondants dans les cinq régions économiques étaient comme suit: Provinces Maritimes 90·6 p.c.; Québec 6·1 p.c.; Ontario 17·2 p.c.; Provinces des Prairies 18·6 p.c.; Colombie Britannique 14·3 p.c. Il semble donc que seulement dans les Provinces Maritimes le total des débits bancaires passant par les chambres de compensations ne représente pas d'une manière adéquate le grand total de toutes les transactions commerciales de la région.

Opérations des chambres de compensations.—Le tableau ci-dessous est un relevé pour les années 1924 à 1929 du volume total des compensations interbancaires opérées au Canada. Ajoutons que ces chiffres représentent non seulement les opérations du siège social de ces banques mais aussi celles de leurs succursales rurales ou des banlieues.